

Brevet Fédéral d'Encadrement d'Equitation Ethologique niveau 2

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Sports équestres**

Le monde cavalier est à la recherche de relations différentes avec le cheval en privilégiant la coopération plutôt que la contrainte. Les brevets fédéraux d'encadrement d'équitation éthologique peuvent permettre aux professionnels d'acquérir de nouvelles compétences qui amélioreront la qualité de leur travail. Cet encadrement pourra répondre spécifiquement à la demande de contact privilégié avec l'animal. Le détenteur du BFE EE 2 peut valider des savoirs éthologiques du niveau 1 au niveau 5. Il permet de progresser dans la relation avec son cheval tant à pied que monté.

Code(s) NAF : **93.29Z**, **93.19Z**

Code(s) NSF : **413z**, **335**

Code(s) ROME : **G1204**, **G1203**, **G1201**, **K2402**, **K2401**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/09/2004**

Mots clés : **Equitation éthologique**, **Animation, sport**,
Comportement du cheval,
Cheval, équitation, équestre

Identification

Identifiant : **2465**

Version du : **08/04/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Règlement de la certification du BFE EE 2](#)

Non formalisé :

- [Règlement de la certification du BFE EE 2](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La FFE propose ce Brevet Fédéral d'Equitation pour accompagner, structurer et développer l'encadrement de l'équitation éthologique.

L'objectif général est l'éducation de base du cavalier et du cheval en vue d'une meilleure coopération avec plus de sécurité. Cette activité correspond à une demande et des besoins dans le monde de l'équitation.

Les BFE EE reconnaissent aux enseignants et aux animateurs diplômés une compétence spécifique dans l'enseignement de l'équitation éthologique dans le cadre de leurs attributions.

Les enseignants titulaires d'un BFE EE 2 et d'un code examinateur sont habilités à valider les Savoirs 1 à 5.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Être enseignant détenteur d'un BEES, d'un BPJEPS, d'un DESJEPS, d'un DEJEPS, d'un AQA, d'un GTE, d'un CQP EAE ou d'un CQP ORE.

Descriptif général des compétences constituant la certification

D'une manière générale, et en garantissant la sécurité de tous, le titulaire du « Brevet Fédéral d'Encadrement d'Équitation Ethologique de niveau 2 ».

- Conduit un projet, des progressions, des séances d'équitation éthologique auprès d'un public qui prépare les savoirs éthologiques 3 à 5;

Il anime des séances de groupes ou individuelles

Il adapte sa pédagogie en fonction de son public et de ses attentes

Il élabore une progression pédagogique en rapport avec les savoirs éthologiques 1 à 5

Il met en œuvre le perfectionnement du travail à pied et du travail monté orientés vers l'équitation éthologique

Il oriente le cavalier dans son perfectionnement à cheval à affiner sa communication à cheval

Il a un niveau d'analyse du cheval et de son comportement supérieur

Il conduit l'action d'animation en assurant sa sécurité et celle des pratiquants

Il aide le pratiquant à évoluer en confiance

Il éduque sur la discipline équitation éthologique

- Participe à la mise en œuvre des techniques d'équitation éthologique auprès de la cavalerie du centre équestre pour contribuer à leur dressage et leur bien être:

Il conduit son action en cohérence avec le fonctionnement et le comportement du cheval

Il s'adapte au cours de la séance au vue des différentes évolutions du cheval/cavalier

Il évalue et identifie ses points forts et ses points faibles

Il adapte son action en fonction de son évaluation et en fonction de son public

Il est apte à proposer des solutions

Il produit des outils d'évaluations de l'activité

Il élabore un projet pédagogique cohérent au sein de sa structure

Il a une connaissance approfondie en équitation éthologique

Il recherche le relâchement et la décontraction du cheval pendant la séance

Modalités générales

La durée de formation minimale recommandée pour se présenter à l'examen est de 42 heures.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Chef d'entreprise

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Les BFE EE reconnaissent aux enseignants et aux animateurs diplômés une compétence spécifique dans l'enseignement de l'équitation éthologique

Pour l'entité utilisatrice

Permet de garantir une approche éthologiste avec un enseignant ayant une compétence supérieure dans le comportement du cheval.

dans le cadre de leurs attributions. Permet aux enseignants de proposer un travail en relation avec le fonctionnement et le comportement du cheval.

Evaluation / certification

Pré-requis

Avoir une licence fédérale en cours de validité,
Avoir 18 ans révolus,
Être enseignant détenteur d'un BEES, d'un BPJEPS, d'un DESJEPS, d'un DEJEPS, d'un AQA, d'un GTE, d'un CQP EAE ou d'un CQP ORE.
Être en possession du BF EE 1.
Être en possession au minimum du Savoir 5 d'équitation éthologique.

Compétences évaluées

Unité Capitalisable - A. Epreuves d'animation

OT 1. EC d'animer une séance d'équitation éthologique auprès d'un public qui prépare les savoirs éthologiques 3 à 5.

OI. 1.1 EC de préparer une séance en rapport avec les savoirs éthologiques de 3 à 5

- OI. 1.1.1 EC d'accueillir les pratiquants
- OI. 1.1.2 EC de présenter la séance aux pratiquants
- OI. 1.1.3 EC de préparer, conduire et animer la séance pour le groupe
- OI. 1.1.4 EC d'élaborer un objectif de séance cohérent et en rapport avec les savoirs éthologiques 1 à 5
- OI.1.1.5 EC de connaître les qualités principales pour être compris.

OI.1.2 EC de gérer les différentes phases d'une séance pour un groupe de cavaliers à pied ou à cheval

- OI.1.2.1 EC de mener à bien des objectifs individuels tout en menant une dynamique de groupe
- OI.1.2.2 EC d'aider le cavalier à obtenir une relation mutuelle attentive dans le relâchement et la décontraction du cheval à tout moment de la séance.
- OI.1.2.3 EC de connaître les moyens de communication à la disposition du cavalier monté.
- OI.1.2.4 EC de mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée en lien avec une connaissance approfondie du dispositif de l'équitation éthologique de la FFE

OI.1.3 EC d'évaluer une séance d'équitation éthologique.

- OI.1.3.1 EC d'analyser le déroulement de la séance
- OI.1.3.2 EC d'évaluer les pratiquants au cours de la séance

Centre(s) de passage/certification

- L'organisateur est un centre équestre adhérent de la FFE, un Comité Départemental, un Comité Régional ou la FFE.

OI.1.3.3 EC de justifier de ses choix techniques et de ses orientations pédagogiques

Unité Capitalisable - B. Epreuve technique

OT. 2. EC de mettre en œuvre des techniques d'équitation éthologiques à pied et à cheval.

OI 2.1. EC d'établir une relation mutuelle

OI 2.1.1 EC de communiquer avec un cheval monté

OI 2.1.2 EC d'obtenir une relation mutuelle attentive dans le relâchement et la décontraction du cheval pendant la séance et à tout moment

OI 2.2. EC de contrôler une partie du cheval à proximité ou à distance du cheval

OI.2.2.1 EC de mobiliser l'avant main et l'arrière main dans la décontraction, depuis l'arrêt, au pas et au trot.

OI.2.2.2 EC d'obtenir à distance une relation mutuelle attentive dans le relâchement et la décontraction du cheval

OI.2.2.3 EC de communiquer à pied en liberté et à la longe

OI.2.2.4 EC de combiner la mobilisation des différentes parties du cheval.

OI 2.3 EC de franchir des dispositifs

OI 2.3.1 EC de contrôler la vitesse et la direction sur un tracé précis dans chaque allure en carrière et à l'extérieur : sur terrain nu sans embûche, ou lors du passage d'embûches.

OI 2.3.2 EC de contrôler l'allure et la direction aux trois allures, indépendamment d'autres chevaux, sur terrain nu sans embûches (ou embûches simples).

OI 2.3.3 EC de contrôler la vitesse et la direction sur un tracé précis dans chaque allure : dans un espace fermé en liberté, ou sur terrain nu et lors du passage d'embûches avec la longe.

OI 2.3.4 EC de faire preuve d'un niveau d'analyse supérieur du comportement, du fonctionnement et du dressage du cheval.

OI 2.3.5 EC de déterminer des objectifs de travail réalistes

Unité Capitalisable - C. Epreuve théorique

OT. 3. EC de connaître et de mobiliser des connaissances en équitation éthologique approfondies

OI3.1 EC de mobiliser des connaissances

OI3.1.1 EC de mobiliser ses connaissances en équitation éthologiques approfondies

OI3.1.2 EC de mobiliser ses connaissances théoriques

OI3.1.3 EC d'approfondir des notions théoriques des savoirs éthologiques 1 à 5.

OI3.2 EC d'appréhender le comportement des chevaux

OI 3.2.1 EC de connaître et expliquer les modes de vie, rythmes, santé, stéréotypies.

OI 3.2.2 EC de comprendre et expliquer le comportement social du cheval : mode de vie, fonctionnement dans le troupeau.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau 2

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Le candidat doit acquérir l'ensemble des Unités Capitalisables pour obtenir l'examen. En cas d'échec partiel, il peut conserver le bénéfice de la ou des unités capitalisables validées pendant une période de 3 ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de réussite par FFE formation.

Durée de validité des composantes acquises :

3 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

3 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Diplôme FFE + inscription sur la licence fédérale

Plus d'informations

Statistiques

2005: 5

2006: 11

2007: 11

2008 : 7

2009: 26

2010: 17

2011: 27

2012: 17

2013: 18

2014: 22

2015: 27

Autres sources d'information

<http://www.ffe.com/enseignant/Formation-continue>